SECTEURS DE NUISANCES SONORES

LÉGENDE

Catégorie de l'infrastructure	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autres de l'infrastructure
1	d = 300 m
2	d = 250 m
3	d = 100 m
4	d = 30 m
5	d = 10 m
Type de tissu	U rue en U O tissu ouvert

mise à jour du fond de plan

dates d'élaboration du zonage

limite de zone — limite de secteur

ZONES URBAINES

- UA — ZONE DENSE D'HABITAT ET D'ACTIVITES CENTRE ANCIEN indice a : prescriptions particulières d'assainissement
- UB — ZONE D'EXTENSION DE L'URBANISATION
- UI — ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES indice a : prescriptions particulières d'assainissement
- ESPACES BOISES CLASSES
- LIMITE SECTEUR OU LE PERMIS DE DEMOLIR EST OBLIGATOIRE

ZONES NATURELLES

- NA — ZONE D'URBANISATION FUTURE non constructible (habitat)
- NAi, NAia — ZONE D'URBANISATION FUTURE constructible (activités économique)
- NB — ZONE NATURELLE DEJA BATIE indice : a, b, bb : prescriptions particulières d'assainissement
- NC — ZONE AGRICOLE PROTEGEE
- ND — ZONE NATURELLE PROTEGEE indice c : carrières autorisées indice p : protection des captages indice l : loisirs autorisées indice s : zone d'intéret écologique

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- emplacement réservé
- (2) numéro de l'opération
- voirie nouvelle
- emprise - marges de recule ment
- voirie à aménager
- marges de reculement
- (8/18) emprise / trouée
- ligne électrique à H.T
- rue ou sentier piétonnier à créer
- couloir à H.T projeté
- piste cyclable à créer

Commune de

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation de la révision du P.O.S. en date du : 23 NOV 1990
Le Maire,

Vu pour être annexé à la délibération reconduisant le Droit de Préemption Urbain en date du : 24 NOV 1992
Le Maire,

TREPT

ECH. 1/5000e

(1)

Plan d'Occupation des Sols

Reconduction du D.P.U. sur les zones U et NA

Prescrit le : 29.8.74	Arrêté le :	Publié le : 12.5.77	Approuvé le : 4.9.79
Modification n°			

REVISION N° 1

Prescrit le :	Arrêté le :	Mise à l'enquête publique :	Approuvé le : 24.11.86
Modification n°			

REVISION N° 2

Prescrit le :	Arrêté le :	Mise à l'enquête publique :	Approuvé le : 9.3.89
M1 : 13.03.96			

REVISION N°3 : 9.02.96 (Prescrite) Arrêté : 22/12/00 Enquête : 15/10/01
Plan rectifié le : 16/04 - 08/02

DDE 38

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE L'ISERE
Service d'Aménagement Nord Ouest — VIENNE 38209
12, rue Albert Thomas. Tel : 74.31.11.45 - Fax : 74.31.11.44.

MICRO REPRO BJ 69740 GENAS TEL 78.90.85.64 OCTOBRE 1996

Commune de

TREPT

ECH: 1/2000e

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation de la révision du P.O.S. en date du : 29 MARS 2002
Le Maire,

Vu pour être annexé à la délibération modifiant le Droit de Préemption urbain en date du : 29 MAR 2002
Le Maire,

Plan d'Occupation des Sols

Reconduction du D.P.U. sur les zones U et NA

Prescrit le: 29.08.74	Arrêté le:	Publié le: 18.05.77	Approuvé le: 4.09.79
Modification n°			

REVISION N° 1

Prescrit le:	Arrêté le:	Mise à l'enquête publique:	Approuvé le: 24.11.86
Modification n°			

REVISION N° 2

Prescrit le:	Arrêté le:	Mise à l'enquête publique:	Approuvé le: 09.03.98
M1: 15.05.98			

REVISION N°3 Prescrite: 9.02.96 Arrêté le: 22/12/00 Enquête: 18/10/01
Plan rectifié le: 14/01 - 08/02

DDE 38

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE L'ISERE
Service d'Aménagement Nord Ouest — VIENNE 38209
12, rue Albert Thomas . Tel: 74.31.11.45 - Fax: 74.31.11.44.

mise à jour du fond de plan
dates d'élaboration du zonage

limite de zone — limite de secteur

ZONES URBAINES

- UA — ZONE DENSE D'HABITAT ET D'ACTIVITES CENTRE ANCIEN indice a : prescriptions particulières d'assainissement
- UB — ZONE D'EXTENSION DE L'URBANISATION
- UI — ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES indice a : prescriptions particulières d'assainissement
- ESPACES BOISES CLASSES
- LIMITE SECTEUR OU LE PERMIS DE DEMOLIR EST OBLIGATOIRE

ZONES NATURELLES

- NA — ZONE D'URBANISATION FUTURE non constructible (habitat)
- NAi, NAia — ZONE D'URBANISATION FUTURE constructible (activités économique)
- NB — ZONE NATURELLE DEJA BATIE indice : a, b, bb : prescriptions particulières d'assainissement
- NC — ZONE AGRICOLE PROTEGEE
- ND — ZONE NATURELLE PROTEGEE indice c : carrières autorisées indice p : protection des captages indice l : loisirs autorisées indice s : zone d'intérêt écologique

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- emplacement réservé
- 2 — numéro de l'opération
- voirie nouvelle
- voirie à aménager
- emprise - marges de reculement
- marges de reculement
- 8/18 — emprise / trouée
- ligne électrique à H.T
- rue ou sentier piétonnier à créer
- couloir à H.T projeté
- piste cyclable à créer

NB
NAa
NB
NAb
ND
BERTHUN
Chemin
du
DOCUMENT GRAPHIQUE / ETAT MODIFIE

UA
ND
NB
DOCUMENT GRAPHIQUE / ETAT MODIFIE

DOCUMENT GRAPHIQUE / Extrait du POS après Révision simplifiée

DOCUMENT GRAPHIQUE / Extrait du POS après Révision simplifiée

2

6

1/2000

22/12/09